

approches et des procs vercheux

Après l'habilitation, approches des procs vercheux des C.A.P. départementales, la liste d'aptitude est la référence de la liste d'aptitude pour le passage de cadre II au cadre I.

La liste d'aptitude pour le passage de cadre II au cadre I.

Le nombre de postes est en ligne avec une année avec **42 postes** (contre **39** l'année dernière).

Nous constatons la possibilité de valider trois admissions. Malgré cela, la liste des postes est limitée en raison de la limite de postes qui ne peut être dépassée. Cette limite est de 42 postes, ce qui est en ligne avec le cadre I.

Les approches de la liste d'aptitude ont lieu le 10 novembre 2017. L'inscription d'un candidat se fait par rapport au nombre de postes offerts, par ordre de mérite de la liste d'aptitude.

Les approches de la liste d'aptitude ont lieu le 10 novembre 2017. L'inscription d'un candidat se fait par rapport au nombre de postes offerts, par ordre de mérite de la liste d'aptitude.

Validation des vérifications de la C' SEV de Meuse

Le comité de vérification a procédé à la validation des vérifications de la C' SEV de Meuse, après le départ, sur la base de la liste d'aptitude. Les candidats ont été informés de leur situation et de leur responsabilité d'administration à ce sujet par le biais de la liste d'aptitude de la C' SEV. La liste d'aptitude de la C.A.P. départementale est la référence de la liste d'aptitude pour le passage de cadre II au cadre I.

	Bulletin d'adhésion Nom Prénom Adresse Téléphone
--	--

Fédération Française de la Chasse - Fédération Française de la Pêche
 10, rue de la République - 91000 Evry-Courcouronnes
 Tél. 03 1 46 00 00 00 - Fax 03 1 46 00 00 01 - Email ffc@ffp.fr

